

Paris, le 18 février 2021

PARTENARIAT

L'Afpa et l'association EGEE s'associent et signent une convention de partenariat

L'Afpa (Agence Nationale pour la formation professionnelle des adultes) et l'association Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE) ont signé, le 15 janvier 2021, une convention de partenariat afin d'apporter aux personnes bénéficiaires de l'offre de service de l'Afpa, un appui complémentaire par les conseillers bénévoles EGEE. Signé pour une durée de trois ans (2021/2024), il s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'Afpa au service de la promotion sociale et de la sécurisation des parcours de vie et professionnels.

En s'associant, l'Afpa et l'association EGEE souhaitent favoriser la connaissance des métiers et des entreprises, de leur fonctionnement, de leurs attentes en matière de recrutement, et soutenir les projets de création d'activité portés par les personnes accompagnées ou formées par l'Afpa.

Ce partenariat doit bénéficier à l'ensemble des publics accueillis à l'Afpa : jeunes, personnes éloignées de l'emploi, demandeurs d'emploi et salariés en situation de reconversion professionnelle. Il leur permet de bénéficier de l'accompagnement et du conseil des bénévoles retraités expérimentés membres de EGEE. Ces bénévoles, ayant exercé des responsabilités en entreprises, services publics, collectivités, associations, souhaitent transmettre leurs compétences et expériences professionnelles aux jeunes générations.

De son côté, dans le cadre de ce partenariat, l'Afpa pourra apporter sa compétence dans le périmètre de ses missions : ingénierie, certification, orientation, formation et accompagnement.

Ce partenariat s'articule autour de quatre axes de développement :

- **Développer la connaissance des métiers** : les conseillers EGEE apporteront leur expertise dans leur domaine d'activité antérieur pour aider les publics en recherche d'emploi à s'orienter, à confirmer un projet professionnel ou susciter des vocations vers d'autres métiers,
- **Favoriser la réussite des projets d'insertion professionnelle** : les conseillers EGEE se mobiliseront auprès des publics éloignés de l'emploi ou auprès de publics jeunes, afin de s'adapter au mieux aux codes de l'entreprise, d'acquiescer les bons réflexes et comportements en entreprise (compétences transversales).
- **Faciliter la rencontre avec les entreprises** : les conseillers EGEE pourront intervenir auprès des stagiaires pour favoriser l'acquisition de techniques de recherche d'emploi ou encore mobiliser leur réseau afin de les aider à trouver un stage en entreprise.
- **Encourager les projets d'entrepreneuriat** : les stagiaires intéressés par la création de leur activité pourront bénéficier de l'expérience des conseillers EGEE en matière de création d'entreprise, tels que la sensibilisation à l'entrepreneuriat, le conseil et appui à l'émergence de projet, etc.

Un accompagnement spécifique à destination des jeunes

Cette convention de partenariat entre le réseau EGEE et l'Afpa doit également favoriser le développement de coopérations au service des jeunes accueillis dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution ». Il s'agit notamment du dispositif intitulé « La Promo 16.18 » confié à l'Afpa. Son objectif : accompagner en 4 mois les jeunes vers une formation, l'apprentissage, un emploi ou un dispositif d'insertion. Les conseillers EGEE pourront intervenir directement auprès des jeunes ou se faire les « ambassadeurs » de ce dispositif.

Les projets de coopération s'organiseront dans chaque région, en fonction des « projets de centre » de l'Afpa et de la composition du réseau local de EGEE.

A propos de l'Afpa

Avec 113 500 personnes formées en 2019, dont 72 000 demandeurs d'emploi et 41 500 salariés, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) est un **opérateur majeur de la formation professionnelle en Europe. Epic depuis le 1er janvier 2017 et membre du service public de l'emploi, elle accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés, depuis plus de 65 ans**, de la formation à l'emploi : insertion, reconversion, professionnalisation. Acteur majeur de l'alternance et des transitions professionnelles, l'Afpa est aussi le partenaire formation et conseil de plus de 6000 entreprises. Elle est également le 1er organisme de formation des personnes en situation de handicap.

Plus d'informations sur www.afpa.fr

A propos d'EGEE

EGEE, réseau national de seniors bénévoles, est une Association « Reconnue d'Utilité Publique ». Les 1800 conseillers qui le composent interviennent dans le cadre de la transmission intergénérationnelle des savoirs et de l'expérience, au sein de plus de 100 délégations régionales et départementales implantées en France. Leurs interventions bénéficient aux élèves et étudiants, aux demandeurs d'emploi, ainsi qu'aux porteurs de projets pour créer, accompagner et pérenniser leurs entreprises, mais aussi pour aider les petites entreprises en difficultés. La raison majeure de l'existence d'EGEE étant de FAVORISER L'EMPLOI.

Plus d'informations sur : <http://www.egee.asso.fr/>

CONTACT PRESSE Afpa Nationale

Valérie Garcia
01 48 70 54 66/06 19 09 81 80
valerie.garcia-dore@afpa.fr

CONTACT PRESSE EGEE

Service Presse
01 53 59 30 91
contact@egee.asso.fr

Retrouvez tous nos communiqués sur www.afpa.fr

SUIVEZ-NOUS

